

Motion de la commission des arts et de la culture: «Un coup de pouce pour les arts électroniques».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 20 avril 2011, dans le rapport M-882 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à affecter un budget spécifique pour l'aide à la production émergente dans les arts électroniques et les nouveaux médias artistiques;
- à attribuer, si possible chaque année, dans le cadre de la distribution des différentes bourses, un prix à un artiste local;
- à s'engager à faire part aux conseillers municipaux, lors de la reddition des comptes, de la répartition de cette somme.